



Brevet Technicien Supérieur

Gestion et Protection de la Nature

Animateur (rice) nature EEDD

**Garde nature, garde pêche
ou garde du littoral**

**Technicien(ne) gestionnaire
de milieux naturels**

**Conducteur (rice) d'opération de
gestion des espaces de nature**

Médiateur (rice) scientifique

**Responsable de la charte
environnementale d'une entreprise**

Chargé(e) de vie associative

Chargé(e) d'études naturalistes



UNE FORMATION PAR ALTERNANCE

Centre de formation / Entreprise d'accueil

COMPÉTENCES VISÉES

- Analyser les écosystèmes et les activités humaines sur un territoire
- Conduire des opérations techniques de gestion environnementale et de conservation des écosystèmes
- Elaborer un cahier des charges
- Organiser le travail et l'encadrement d'une équipe
- Communiquer et assurer des actions de médiation dans le cadre de réunions ou d'actions de concertation
- Inventaire naturaliste

LA DURÉE DE LA FORMATION

- 2 ans en alternance
- 41 semaines au CFA-CFPPA
- 53 semaines en entreprise
- 10 semaines de congés payés



CONDITIONS D'ADMISSIONS

- Avoir 29 ans maximum.
- Avoir obtenu un diplôme de niveau 4 (BTA, baccalauréat scientifique) ou supérieur.
- Signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise de ce secteur d'activités.

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement professionnel

Expertise naturaliste
Concertation territoriale
Génie écologique
Projets de gestion et de préservation de la nature
Animation d'un public
Valorisation des espaces naturels

Enseignement général

Français, communication
Documentation
Sciences économiques, sociales et juridiques
Anglais
Mathématiques, informatique
EPS

Nos spécialités

Séquence ERC (Eviter, Réduire, Compenser) et Aménagement du Territoire
Techniques sportives liées aux pratiques professionnelles (Initiation à l'apnée, à la plongée et à l'escalade)
Photographie naturaliste

Partenaires

Parc National de Port-Cros
Conservatoire botanique méditerranéen
Conservatoire du littoral
TPM
LPO
CIETM
ONF
Fédération départementale de pêche

Modalités d'évaluation

Contrôles en cours de formation sur les deux ans (50%)
Epreuves terminales, dossier d'étude technique avec soutenance orale (50%)

Diplôme de niveau 5

- Taux de réussite : session 2022.
- Modalités d'évaluation : CCF (Contrôles en cours de formation) + épreuves ponctuelles terminales.
- Modalités pédagogiques : Pédagogie de l'alternance avec accompagnement personnalisé en présentiel ou distanciel synchrone.
 - Outils pédagogiques : Outils numériques, mises en situations professionnelles, visites d'entreprises et de structures partenaires
- Accessibilité au public en situation de RQTH
Référénte handicap : Fabienne Lambert-Paone
(mail : fabienne.lambert-paone@educagri.fr)
- Durée de la formation à l'UFA : 675 h par an.
- Délai d'accès à la formation de 15 jours, soumis à la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Attestation d'acquisition de blocs de compétences à l'issue de la formation.
- Ouverture de la formation : septembre 2020
- Pour accéder au bloc de compétences, veuillez passer par ce lien :
https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/





POURSUITE D'ÉTUDES

- Certificat de spécialisation
- BTSA en 1 an
- Licence professionnelle
- Études universitaires, (classe post BTS pour préparer en 1 an, les concours d'entrée aux écoles d'ingénieurs en Agriculture)

Les domaines concernés sont :

- les études naturalistes et études d'impact
- la gestion et la prévention des risques naturels
- la gestion et le développement des énergies renouvelables
- les chantiers d'aménagement en espace naturel
- la gestion des espaces naturels de l'eau et de la forêt
- la gestion et le traitement des déchets
- la coordination de projet et la concertation territoriale
- l'éducation à l'environnement
- la médiation du patrimoine
- l'écotourisme



32, Chemin Saint-Lazare
83400 Hyères
04 94 00 55 64

apprentissage.hyeres@agricampus.fr
secretariat.ufa.hyeres@gmail.com

agricampus.com

